



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 64088

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les expérimentations animales dans le cadre des programmes d'enseignement des facultés de sciences. De nombreuses espèces, telles que les grenouilles et les souris, sont victimes d'expérimentations assimilables à des actes de barbarie, comme la décérébration par exemple, lors des séances d'enseignement. Un animal est confié à chaque étudiant, ce qui semble disproportionné par rapport aux buts de l'enseignement. Aussi, il lui demande de lui indiquer pourquoi le nombre d'expérimentations sur des animaux vivants n'est pas minimisé et s'il ne serait pas possible de recourir aux modélisations animales sur informatique.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64088

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4056